



RILLIEUXLAPEPE.FR

L'AMBROISIE

L'ambrosie est une plante envahissante fortement implantée en Rhône-Alpes et dont le pollen provoque des allergies. La lutte contre cette plante constitue une priorité des pouvoirs publics.



SACHEZ LA RECONNAÎTRE, ELLE PRÉSENTE QUELQUES SIGNES PARTICULIERS :

- ▶ Feuille du même vert sur les deux faces
- ▶ Pas d'odeur quand on la froisse dans les mains

NE LA CONFONDEZ PAS AVEC L' ARMOISE COMMUNE :

- ▶ Face inférieure de la feuille couleur gris argenté
- ▶ Odeur marquée quand on la froisse

OU ENCORE L' ARMOISE ANNUELLE :

- ▶ Feuille finement découpée
- ▶ Odeur forte quand on la froisse

LES ALLERGIES :

Les pollens d'ambrosie peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été : rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaire, eczéma.

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Conformément à l'arrêté préfectoral du 20 juillet 2000 :

Afin de juguler la prolifération de l'ambrosie et de réduire l'exposition de la population à son pollen, les propriétaires locataires, ayants-droit ou occupants à quelque titre que ce soit, sont tenus de :

- ▶ Prévenir la pousse des plants d'ambrosie
- ▶ Détruire les plants d'ambrosie déjà développés

[Voir l'arrêté préfectoral](#)

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

VOUS CULTIVEZ, VOUS CONSTRUISEZ, VOUS TRAVAILLEZ VOTRE TERRAIN OU VOUS AVEZ UN TERRAIN...

La plante doit être éliminée par :

- ▶ L'arrachage (avec ports de gants)
- ▶ Par un fauchage (à 10 cm), de préférence avant floraison, en juillet, répété en août
- ▶ En empêchant son installation par végétalisation avec des plantes non allergisantes

[Voir comment construire sans ambrosie](#)

VOUS CONSTATEZ LA PRÉSENCE D'AMBROISIE SUR LA VOIE PUBLIQUE :

- ▶ Contacter le service Environnement-énergies au 04 37 85 02 25
- ▶ Télécharger l'application « [Signalement ambrosie](#) » ou rendez-vous sur [le site internet](#)
- ▶ [Voir la procédure de signalement](#)

QUAND FAUT-IL AGIR ?

Il faut éliminer la plante avant sa floraison et avant grenaison au plus tard fin juillet. Attention, soyez vigilant en août car un phénomène de repousse est possible.



ALLER PLUS LOIN

EN SAVOIR PLUS

[Pour tout savoir sur l'ambrosie](#)

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE
Hôtel de ville - 165, rue Ampère
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/halte-aux-nuisances/l-ambrosie-207.html>